

Aux Greffes de et à

- Blonay – Saint-Légier
- Chardonne
- Corseaux
- Corsier
- Jongny
- La Tour-de-Peilz
- Montreux
- Vevey
- Veytaux

COMITE DE DIRECTION

Affaire traitée par : M. Leu/sa
021 966 83 63/64

Clarens, le 5 octobre 2026

Décisions du Conseil intercommunal de Sécurité Riviera du 24 septembre 2026– publication

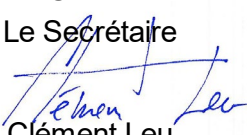
Madame la Secrétaire municipale, Monsieur le Secrétaire municipal,

Nous vous remettons en annexe, conformément aux dispositions légales en la matière, un extrait des décisions du Conseil intercommunal du 24 septembre 2026, que vous voudrez bien avoir l'obligeance d'afficher au pilier public.

La publication dans la Feuille des avis officiels interviendra le 9 octobre 2026. Le délai de dix jours pour déposer une demande de référendum débute à la date de la publication. Nous vous remercions de ne pas retirer des piliers publics l'information annexée avant la fin du délai.

En vous remerciant d'avance pour vos démarches, nous vous prions de croire, Madame la Secrétaire municipale, Monsieur le Secrétaire municipal, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

COMITE DE DIRECTION

 Le Président Bernard Degex		 Le Secrétaire Clément Leu
--	--	---

Annexe ment.